

## **A propos de notre Association « La Palette de Saintonge »**

Notre association a été créée en 1985 par 3 peintres amateurs Saintais. Son but est de réunir des artistes amateurs désirant se rencontrer et pouvoir présenter en commun leurs oeuvres au regard du public.

Ainsi, nous organisons en moyenne de 4 à 6 expositions par an, trois d'entre elles ayant lieu régulièrement à Saintes, à St Savinien, et à l'Ile d'Oléron.

Le calendrier des expositions programmées pour l'année en cours est publié sur le site (rubrique "nos activités").

Chaque adhérent reçoit environ quinze jours avant l'exposition, un formulaire d'inscription-participation. Il n'est pas obligatoire de participer à toutes les expositions de l'année.

A la fin de chaque exposition, un «prix du public» est attribué pour chaque catégorie (*voir le règlement*).

Les artistes déposent le matin leurs oeuvres et nous réalisons l'accrochage. **Dans un souci d'esthétique, les oeuvres de chaque artiste ne seront pas forcément regroupées.**

Le jour de l'accrochage est toujours l'occasion de partager entre exposants, un repas en mode "auberge Espagnole", ceux qui le souhaitent y sont les bienvenus.

En marge de certaines expositions, nous organisons également des concours de "peintres dans la rue" ouverts à tous : adhérents ou non, débutants ou artistes confirmés, ainsi qu'aux enfants.

Par ailleurs, deux fois par mois, nous organisons des ateliers au sein de la maison des associations de Saintes. Ils ont pour but de permettre aux artistes adhérents qui le souhaitent de se retrouver pour partager et échanger leurs connaissances (*Détails sur le site rubrique "nos activités"*).

Enfin, l'association organise des séances de peinture en plein air, qui sont l'occasion pour les participants de partager un pique nique dans un cadre agréable et en toute convivialité..

### **Tout adhérent se doit... :**

- De s'acquitter de l'adhésion de 20 euros pour l'année
- De s'acquitter du droit d'accrochage de 20 euros par exposition
- D'effectuer au moins une permanence pour chaque exposition (**obligatoire**) ou de s'acquitter de 5 euros si pas de possibilité d'assurer une permanence

### **Pour adhérer à notre association :**

- Faire parvenir par mail ou par courrier à Chantal Vermeulen quelques photos de vos travaux qui seront vues pour approbation par le bureau,
- Accepter le règlement de notre Association,
- Nous communiquer vos coordonnées postales,
- Votre adresse eMail (*si vous en possédez une*),

- L'URL de votre site Internet Web (*si vous en possédez un*),
- Un chèque de 20 euros, (*montant de la cotisation annuelle*) libellé à l'ordre de « Association La Palette de Saintonge » et à adresser à la présidente :

**Chantal Vermeulen**  
**Présidente de LPDS**  
**11 bis rue du Moulin d'Armel**  
**17120 Arces/Gironde**  
**06.89.32.04.07**  
**chantal.vermeulen17@gmail.com**

Un formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion est à votre disposition sur le site.

Pour les adhérents qui n'ont pas Internet, le demander par voie postale à notre présidente Chantal Vermeulen.

Une Assemblée Générale de l'Association a lieu chaque année vers Janvier / Février et vous y êtes vivement invité. L'ordre du jour de chaque AG vous sera communiqué à l'occasion de votre convocation.

Chantal Vermeulen reste à votre écoute par email ou par tél pour plus de renseignements, et vous invite à visiter le site internet de l'association afin de vous tenir informé :

[lapalettedesaintonge.com](http://lapalettedesaintonge.com)

Artistiquement vôtre. Chantal Vermeulen